

HUITIÈME CONCOURS SCOLAIRE PHILIPPE-SENGHOR

EDITION INTERNATIONALE 2014-2015

RÈGLEMENT

Lancé en 2006, le Concours scolaire Philippe-Senghor invite des élèves francophones à poursuivre l'histoire commencée par un écrivain de renom et à accompagner ce récit d'illustrations personnelles.

Au terme de chaque session, les meilleures contributions sont regroupées en une publication diffusée dans les écoles partenaires du Concours et, plus largement, dans l'espace francophone.

Le Concours Philippe-Senghor bénéficie de l'aide du Ministère français de la Culture et de la Communication (Délégation générale à la langue française et aux langues de France).

La participation au Concours est gratuite. Aucun frais d'inscription n'est demandé.

1 - Conditions de participation

Le Concours est ouvert aux élèves du dernier cycle de l'enseignement élémentaire d'un certain nombre d'écoles où le français n'est pas la langue maternelle.

Les établissements français de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (A.E.F.E) ne sont, en général, pas autorisés à concourir.

En 2014 il est proposé aux élèves-candidats d'achever et d'illustrer, individuellement ou en groupe, une histoire commencée par James NOËL.

Tous les éléments d'inspiration seront acceptés, à l'exception de ceux qui emprunteraient à des fictions déjà existantes sur les médias (séries télévisées, bandes dessinées...).

Les écoles participantes remettront au maximum trois manuscrits accompagnés chacun de leur fiche de participation au Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France du pays où elles se trouvent.

Les écoles ayant procédé à la saisie informatique de leurs textes sont invitées à l'indiquer en marge de leurs fiches de participation.

Aspect technique pour le texte :

Les histoires écrites et dactylographiées individuellement ou collectivement comporteront 750 mots environ. La longueur des textes est fixée à 2 pages dans un format A4. Leur rédaction finale devra si possible être dactylographiée en corps 12, avec un interlignage de 1,5. La police de caractères sera de l'Arial ou du Times New Roman.

Nous tenons à rappeler que :

- **il est fait appel à l'imagination et à la créativité des enfants ainsi qu'à leur vision particulière du monde.** De ce fait, l'enseignant devra veiller à respecter les récits que les élèves lui proposent et à éviter autant que possible d'en reprendre ou d'en modifier la forme (les mots empruntés à l'environnement local de l'élève sont à garder entre guillemets, une note de bas de page en donnant cependant le sens) ;
- l'enseignant pourra se référer au livret pédagogique inclus dans la précédente édition du Concours et joint à ce document ;
- les élèves peuvent concourir individuellement ou collectivement. Dans ce dernier cas, il est proposé aux enseignants de répartir les élèves par groupes de cinq. Une telle structuration des effectifs de la classe, si l'enseignant le désire, permettra de constituer des ateliers de création (littéraire et iconographique) et d'éviter une trop grande dispersion des candidatures individuelles (étant par ailleurs entendu que chaque élève du groupe sélectionné sera distingué individuellement).

Aspect technique pour les dessins :

Pour des raisons de droit d'auteur, les photos prises dans leur intégralité dans un magazine devront être refusées; à l'inverse, un montage qui reprend des éléments d'une ou plusieurs photos pour en faire un collage pourra être accepté.

- Il faudra un minimum de 6 dessins ou collages en couleurs.
- Il est impératif qu'il y ait le même nombre de dessins horizontaux que verticaux soit, au minimum, 3 dessins horizontaux et 3 verticaux.
- Pour des raisons de transparence de papier, il est demandé que les dessins n'occupent qu'un seul côté de la feuille de papier, l'autre face restant blanche.

Aspect technique pour le jury national :

Dans chaque pays participant, les manuscrits seront examinés par un jury national composé d'enseignants, et de représentants du SCAC de l'Ambassade de France .

Ce jury choisira les trois meilleurs manuscrits avec leurs dessins accompagnés chacun de la fiche de participation dûment remplie (ci-joint). Le SCAC se chargera de les envoyer via la valise diplomatique à l'institut Français du Maroc qui en collaboration avec l'AMALEF et l'Association Concours scolaire Philippe-Senghor organisera le jury international d'enfants de l'édition 2014/2015

2 – Calendrier

Lancement du Concours et envoi des pièces suivantes en novembre 2014 :

- Présentation du Concours
- Règlement du concours
- Le texte de James NOËL

Le Jury national de chaque pays annoncera les résultats de la sélection des trois meilleurs manuscrits à l'occasion de la Journée de la Francophonie du 20 mars 2015.

3 - Critères d'appréciation des jurys :

Seuls les manuscrits ayant respecté les conditions de participation fixées seront examinés par le jury.

Les critères d'appréciation seront les suivants :

- l' « authenticité » de l'écriture des enfants
- L'originalité du récit (et notamment son éventuel ancrage dans le « vécu des enfants »)
- Les capacités d'imagination
- La construction du récit
- la richesse de l'illustration (collages, découpages, dessins, peintures)
- liens entre le texte et les illustrations

4 - Récompenses :

Le manuscrit gagnant de chaque pays sera édité dans un livre qui réunira l'ensemble des textes retenus.

Chaque pays organisera sur place la proclamation des résultats locaux du concours et récompensera, au-delà de ces résultats, les meilleurs manuscrits, en donnant tout l'éclat nécessaire à cet événement. Des livres de littérature pour la jeunesse en langue française seront offerts par les SCAC aux bibliothèques scolaires.

Les lauréats de chaque pays recevront des prix par le biais des services culturels de leur ambassade.

5 - Droits :

Toutes les productions réalisées dans le cadre du Concours (textes, illustrations, éventuellement enregistrements sonores et filmés) seront libres de tout droit.